

Chargé de mission développement durable

Service aménagement / Département des politiques d'aménagement durable / Mission développement durable

Service déconcentré de l'Etat, la Direction régionale et interdépartementale de l'équipement et de l'aménagement (DRIEA) dépend du Ministère de l'écologie et du développement durable (MEDDE) et du Ministère du logement et de l'égalité des territoires et de la ruralité (MLETR). Responsable de la réflexion de l'aménagement en Île-de-France, elle travaille donc en permanence avec l'ensemble des acteurs du territoire tels que la DRIEE, l'ADEME, le STIF, etc. mais également avec les EPA et les collectivités territoriales.

EcoCité

Conduite par l'Etat, la démarche EcoCité accompagne les territoires dans le développement de la **ville durable** en faisant émerger des projets exemplaires. Soutenue par la PIA Ville de demain, l'accent est mis sur l'innovation et l'expérimentation.

La tranche 1 (2010-2014) a permis de financer près de 150 projets répartis sur 19 EcoCités en France.

La tranche 2 (2015-2020) est lancée. Dans la continuité de la première, elle se veut plus flexible et étend les périmètres éligibles. Elle est dotée d'un total de 336 M€ répartis en subventions et en prises de participation.

En appui au chef de la Mission développement durable de la DRIEA, j'ai participé à l'organisation de la tranche 2 en Ile-de-France.

Réalisations

Organisation de la tranche 2 d'EcoCité en Ile-de France

En amont du lancement de la tranche 2

- Identification des territoires éligibles et de leur projets à venir,
- Préparation de la réunion de lancement du 16 juin 2015 présidée par le préfet de région Ile-de-France et de Paris.

Accompagnement des candidatures franciliennes

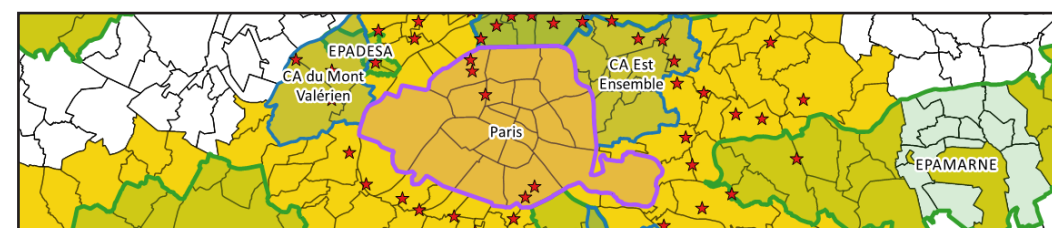
- Orientation des candidats concernant leurs projets,
- Echange avec une quinzaine de candidats et leurs partenaires pour aider à monter le meilleur dossier possible pour le 25 septembre 2015.

Création d'outils et de documents

- Synthèse graphique des appels à projets sur la ville durable,
- Illustration de la procédure du cahier des charges tranche 2,
- Cartographies concernant l'avancement des candidatures,
- Base de données qualité/suivi des candidatures,
- Lancement d'une plateforme régionale EcoCité en Intranet.

Autres missions

- Visites d'EcoQuartiers candidats au label 2015,
- Participation à des groupes de travail sur la chaleur fatale et les réseaux de chaleur.



Compétences mobilisées

Compétences techniques

- Mobilisation des connaissances sur les stratégies territoriales et dans le domaine du développement durable afin de conseiller les candidats sur les actions de leur projet de territoire,
- Mobilisation des connaissances de l'innovation territoriale, notamment des leviers non-techniques à utiliser (gouvernance, usages, etc.),
- Utilisation des outils graphiques, de SIG et de SGBD.

Compétences professionnelles

- Capacité d'adaptation,
- Sens de l'organisation et de la communication,
- Autonomie et travail en équipe,
- Force de proposition et prise d'initiatives.

Programme d'investissement d'avenir - Ville de demain Tranche 2 : Chronologie

